



Lundi 3 novembre 2025

FEDE-INFO Newsletter

Plan d'assainissement des finances de l'État

La FEDE soutient le référendum

Le personnel de l'État s'est mobilisé à nouveau contre le PAFE le 24 septembre et ensuite lors d'une journée d'action et de grève le 1^{er} octobre. De plus, le mardi 7 octobre alors que le Parlement fribourgeois entamait les discussions sur la loi sur l'assainissement des finances de l'État (LAFE), près de 200 personnes se sont rassemblées devant l'Hôtel cantonal pour enjoindre les députés à rejeter le projet.

Au final, le 10 octobre dernier, moyennant quelques modifications par rapport au projet initial, **le Grand Conseil a adopté la LAFE**. Un amendement portant sur l'indice à partir duquel une indexation salariale est envisageable a été accepté au vote ; **l'indice a été ramené à 117 pts** au lieu de 118. Pour **les salaires inférieurs à Fr. 65'000.-/an à 100%**, le palier est attribué au 1^{er} janvier au lieu du 1^{er} septembre. Mais **ce sont là les seules améliorations** pour le personnel qui ont été apportées au projet du Conseil d'État. Le parlement a par ailleurs refusé d'envisager de nouvelles recettes fiscales notamment en augmentant le taux d'imposition des plus hauts revenus.

Devant cette situation, **le parti socialiste (PS) a décidé de déposer un référendum** contre la loi. Par ce biais, l'ensemble des citoyens et citoyennes du canton vont pouvoir s'exprimer sur les mesures d'assainissement prévues par le gouvernement.

Fidèle à son engagement contre le PAFE, **la FEDE soutient la démarche du PS** en contribuant à la récolte d'au minimum 2'000 signatures sur **les 6'000 requises** pour valider la tenue de la votation. Pour ce faire, toute personne majeure de nationalité suisse domiciliée dans le canton peut signer le formulaire du référendum (disponible [ici](#)). **La mobilisation contre la LAFE continue, signez et faite signer massivement le référendum !**

La FEDE invite aussi la population à s'engager contre le PAFE en signant le référendum afin de donner un signal fort au Conseil d'État. En effet, de nombreuses mesures d'économie peuvent être déjà mises en œuvre puisqu'elles sont dans la compétence seule du gouvernement. Citons quelques mesures parmi les plus importantes : **l'augmentation de nombreux émoluments, la stabilisation des prestations d'intérêt général à l'HFR et au RFSM sans oublier la réduction des subventions dans l'accueil extrafamilial, les crèches ainsi qu'en faveur des transports publics. La population fribourgeoise, notamment la plus fragile économiquement, en éprouvera tout particulièrement les répercussions financières.**

Vivre de son travail – Oui au salaire minimum

Le 30 novembre prochain, les citoyens et citoyennes du canton vont s'exprimer sur l'initiative pour un salaire minimum de Fr. 23.-/ h, soit Fr. 4'000.-/mois. Cela correspond au seuil à partir duquel, un recours à l'aide sociale n'est plus nécessaire.

En travaillant à temps plein, le salaire doit permettre de couvrir les besoins fondamentaux d'une personne. D'autres cantons, comme Genève, Neuchâtel et le Tessin ont déjà introduit une telle mesure avec des résultats globalement positifs. Parmi ceux-ci, il faut citer un retour à l'emploi des femmes qui avait interrompu leur carrière professionnelle pour élever leurs enfants. Le salaire minimum représente donc un moyen efficace et pérenne pour améliorer l'égalité entre hommes et femmes.

Les finances publiques se porteront également mieux puisque moins sollicitées pour pallier les revenus insuffisants à couvrir les dépenses courantes indispensables.

La FEDE soutient la campagne pour le oui au salaire minimum. Les aide-bibliothécaires et les ouvriers spécialisés pour ne citer que ces métiers, font partie **des classes salariales de l'État** dont la rémunération **est inférieure à Fr. 23.-/h**. La défense des bas salaires est une préoccupation constante de la FEDE et elle invite donc les associations membres mais aussi la population à soutenir l'initiative en votant « **OUI** » le 30 novembre.

Toutes les informations sur la campagne en faveur du « OUI » sont consultables sur le lien : <https://salaire-minimum-fr.ch>.

Pour le bureau de la FEDE

Contacts: Isabelle Castella, Présidente de la FEDE 078/225 28 36